COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Harmonie Mutuelle, en partenariat avec l'USAP, organise une Masterclass "la performance sociale, ça paye !"

Jeudi 30 mars 2023 au Stade Aimé Giral de Perpignan

Perpignan, le 21 mars 2023 – Harmonie Mutuelle organise en partenariat avec l'USAP une Masterclass dédiée aux performances de l'entreprise sur le thème « La performance sociale, ça paye ! ». Animée par Vincent Martin, président de la Courbe Verte, elle aura lieu jeudi 30 mars 2023 au Stade Aimé Giral de Perpignan à partir de 8h30.

Le monde de l'entreprise tel que nous le connaissions est en pleine mutation, aujourd'hui 49 % des Français pensent que l'entreprise a son rôle à jouer dans la mise en place d'un mode de vie plus écologique et plus responsable.
Il est important pour Harmonie Mutuelle en tant que mutuelle des entreprises et Entreprise Mutualiste à Mission, d'accompagner et de conseiller les entreprises dans ces transformations. Le potentiel humain tout comme le potentiel économique doit être pris en compte aujourd'hui dans la performance des entreprises.

Durant cette Masterclass, il y aura du fond avec l'approche d'Anthony Perrier de TBS (Toulouse Business School), mais aussi des témoignages éclairants et précis avec 5 entreprises sur les actions, les leviers qui ont fait la différence et permis d'allier performance sociale et économique.

« *Nous sommes le partenaire privilégié des entreprises qui s'engagent à avoir un impact positif sur la société notamment en protégeant et valorisant la santé de leurs salariés. Ces derniers sont de plus en plus demandeurs d'actions en faveur de la qualité de vie et du bien-être au travail.*
Par ailleurs, les dirigeants ont aujourd'hui davantage conscience que ce sujet, s'il est bien pris en compte, peut avoir un effet positif sur la performance économique. »
explique Frédéric Malfilatre, Directeur Région Occitanie Harmonie Mutuelle

Au tour de la table pour échanger et témoigner :

- Alice Guichet, Présidente de la société Pyrescom
- Ghyslain Morvan, Dirigeant de la société Traiteur Grand
- Pascal Mouysset, DG-Grands Comptes Société DELL
- Anthony Perrier, PhD Chercheur universitaire TBS
- Frédéric Malfilatre, Directeur Région Occitanie Harmonie Mutuelle
- Christophe Vincent, Président SAS Vernet et SAS Sodicat

Le nombre de places est limité, l'inscription est obligatoire et gratuite via ce lien d'inscription :
http://hmutuelle.fr/masterclass

Programme
8h30 : Accueil café
9h30 : Masterclass
11h30 : Fin

CONTACTS PRESSE
Florence MILLET, florence@millet-rp.fr – 06 62 01 77 61
Cyrielle ENTRAYGUES, cyrielle.entraygues@harmonie-mutuelle.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE MEMBRE DE LA

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 69 000 entreprises et des 143 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite…) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle compte 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de notre collectif de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
Harmoniemutuelle.fr

À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2021, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de 9,9 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,7 milliards d'euros dont 5,7 milliards d'euros de cotisations santé et 1,5 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2021, le volume d'activité généré s'élevait à 2,1 milliards d'euros.

www.groupe-vyv.fr